



JUIN 2015

ÉDITO

Chères Érômaines et chers Érômain, c'est avec un grand plaisir que nous éditons cette petite brochure, intermédiaire entre deux bulletins municipaux, afin de vous informer de l'avancement des actions sur lesquelles vos élus municipaux et communautaires travaillent quotidiennement.

Sur le plan de la sécurité vous avez pu constater la construction d'un ralentisseur sur l'ancienne route de Gervans. La Direction Départementale a mis en place des panneaux avertisseurs et de limitation à 50 km/h sur la traversée du plateau des Planards et le SDED (Syndicat d'Énergie de la Drôme) a enfoui la ligne électrique maintes fois endommagée. Des buttes de terre ont également été positionnées le long de la route départementale 630, dans les virages les plus dangereux de la descente sur le village.

Tel que nous l'avions annoncé lors de la réunion publique pour le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations), l'enquête publique débutera à la rentrée de septembre et nous vous invitons à faire connaître toutes les remarques que vous pourriez avoir sur la mise en place de ce plan.

Nous continuons les études sur la rénovation de la salle Héramen et sur le réfection de la place de l'église et nous espérons vous présenter bientôt les premiers plans des modifications envisagées.

En collaboration avec tous les propriétaires, nous ne ménagerons pas nos efforts qui, nous l'espérons, permettront l'urbanisation harmonieuse du quartier des Mottes, derrière la salle Héramen ainsi que le secteur de l'usine Érôme SA.

Après avoir travaillé longuement avec les élus des communes de Serves et de Gervans, le personnel enseignant du RPI, les animateurs de SEB SPORT EVENEMENTS et les parents délégués, nous avons mis en place une nouvelle organisation pour assurer aux enfants des trois communes des TAP de qualité, que les trois municipalités ont tenu à garder GRATUITS.

Ces TAP se feront par école, et non plus par commune. Ainsi les CM1 et CM2 de Gervans effectueront les TAP les lundis et jeudis après les cours de l'après midi. Les CP, CE1 et CE2 scolarisés sur Érôme les feront les mardis et vendredis après les cours de l'après midi. Les Petites, Moyennes et Grandes sections les effectueront à l'école de Serves, en partie lors de la pause méridienne et le vendredi en fin des cours.

Les transports scolaires se feront donc tous les soirs à la même heure, après les cours ou après les TAP suivant les jours.

Les parents auront donc la possibilité de venir chercher leur enfant dans leur école avant les TAP pour ceux qui désirent ne pas faire participer leur enfant aux TAP, et à l'arrêt des cars pour tous les autres.

Nous travaillons en collaboration avec la Communauté de Communes sur tout le territoire Hermitage /Tournonais pour la mise en place de nombreuses actions pour la jeunesse, les rivières, l'économie, le tourisme. D'autres études communales et intercommunales sont également en cours, et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions que nous envisageons, afin de toujours poursuivre notre objectif commun qui est de faire d'Érôme ce petit coin où il fait bon vivre.

Tous vos élus restent à votre écoute pour répondre à vos éventuelles interrogations et vous souhaitent de passer un bon été, pour vous retrouver à la rentrée de septembre pour la fête de l'amitié les 5 et 6 septembre.

Le conseil municipal d'Érôme

TRAVAUX ENVISAGÉS À L'ÉCOLE

D'importants travaux sont envisagés pour la réfection du préau et du bâtiment de l'école.

LE PRÉAU :

Une réfection du préau a été envisagée suite à l'enlèvement de la marquise (côté sud). Ces travaux consistent en la pose de deux poutres de 16 mètres de longueur en renfort de celles en place et du démontage de la verrière en pignon et de celle à mi-hauteur, sur la partie basse pour permettre la mise en place d'un bardage Bac acier de couleur bleue qui va protéger l'ensemble pour de nombreuses années et ainsi assurer la mise en sécurité de ce lieu fréquenté par les enfants.

Montant des travaux : 11 554,10 euros (TTC) ou 9 628,42 euros (HT).

L'ÉCOLE :

Les travaux porteront sur la réfection de l'avancée, (côté sud) du bâtiment. Ils consistent au démontage de la partie haute et de son remplacement en totalité, par une structure en aluminium et surfaces vitrées (ouvrant et fixe) pour la luminosité du premier étage. Ces travaux importants ont pour origine la présence de champignons dans les montants qui ont occasionné des infiltrations d'eau. Les travaux doivent s'effectuer également pendant les vacances scolaires.

Montant des travaux : 8 461,00 euros (HT) ou 10 153,20 euros (TTC).

Mise en place de protections sur les poutres du préau contre les pigeons



Débordements de végétaux

Chers concitoyennes et concitoyens

Une balade dans le village d'Érôme a permis de remarquer que de nombreuses propriétés sont très arborées et végétalisées, ce qui offre un cadre de verdure très agréable à notre commune. Néanmoins ces végétaux sont amenés par leur croissance à déborder, voire à devenir envahissant suivant les secteurs (haies, lierre et branches diverses qui chevauchent le mur d'enceinte ou les limites de propriété) et ainsi occupent le domaine public.

Il va de soi que Monsieur ETIENNE Alexandre assure l'entretien du domaine public avec célérité mais que ces débordements ne lui incombent pas et sont bien sous la responsabilité des propriétaires ou locataires (suivant la teneur des baux).

Il est souhaitable que chacun assume l'entretien de ses limites de propriété, dans le village et participe à l'embellissement général et ô combien bénéfique pour notre environnement. Il serait regrettable que nous soyons obligés de mobiliser une entreprise pour effectuer cet entretien aux frais du contrevenant. Comptant sur votre dévouement pour améliorer le cadre de vie de tous, le conseil municipal vous remercie par avance.

FAITES DU SPORT À ÉRÔME

La municipalité attache une importance capitale à la pratique sportive des érômains jeunes ou moins jeunes. Pour cela elle soutient les associations sportives de la commune et participe à la rénovation des installations sportives (salle Era ou installations extérieures) quand cela s'avère nécessaire.

Des installations de bon niveau vous permettent ainsi de pratiquer au sein de notre commune des sports aussi différents que le basket, le tennis, le sport boules, la gymnastique ou encore la boxe.

Vous êtes déjà nombreux à participer aux activités proposées par les associations Gym Volontaire et Box In Érôme, Elles seront ravies de vous accueillir plus nombreux encore à la rentrée prochaine.

L'Amicale Boules d'Érôme vous permet de découvrir ou de vous perfectionner à ce sport dans un cadre que l'association a su rendre convivial. Hormis pendant les périodes d'hiver, les boulistes se retrouvent régulièrement à l'ombre des platanes, ils seront contents d'accueillir de nouveaux adhérents.

Le club de basket, véritable institution érômaine, puisqu'il affiche allègrement plus de 60 ans d'existence, continue d'initier les plus jeunes à ce sport. Il leur permet également de briller en compétition à l'instar des U17 féminines, demi-finaliste de leur championnat pour la troisième année consécutive.

Il permet enfin à d'autres de pratiquer le basket en loisirs dans un cadre où la dimension amicale et conviviale prend tout son sens.

Vous pouvez suivre toutes les activités de l'Avenir Sportif d'Érôme sur leur pages Facebook, vous pouvez aussi rejoindre ce club dynamique pour participer activement à la saison 2015/2016.

Enfin la commune possède 2 cours de tennis, dont l'un a été entièrement rénové l'an dernier. Ces cours sont aujourd'hui largement sous exploités malgré les conditions particulièrement avantageuses offertes par le Tennis Club Érômain.

Le club a fait le choix, il y a déjà plusieurs années de ne pas adhérer à la fédération française de tennis ; cette volonté lui permet de proposer des prix d'adhésion très compétitifs qui vous permettront d'accéder librement 365 jours par an à 2 cours de tennis disposant à ce jour de grandes disponibilités.

Des cours de tennis sont également organisés pour les enfants le mercredi après midi afin de leur permettre d'acquérir ou de développer les bases de ce sport.

Toutes ces activités sportives vous intéressent ou intéressent vos enfants ? N'hésitez pas, passez en mairie, Françoise Decorme vous communiquera les coordonnées des responsables de ces associations.

Vous pourrez également rencontrer toutes ces associations, et bien d'autres encore, lors du forum des associations érômaines organisé par le Comité des fêtes lors de la fête de l'amitié les 5 et 6 septembre prochains.

Notre commune offre de nombreuses possibilités d'activités, profitez en !!!

Fête de l'amitié, 5 et 6 septembre 2015

Samedi 5 septembre

L'après midi à partir de 14h : Inauguration de la piste de cross (à côté du tennis) et goûter partagé : venez partager votre gâteau et en goûter d'autres !!!

Le soir :

Spectacle One Man Show avec l'humoriste Cédric Loumbrozo « du tex Avery, du stand up, quelques imitations, de l'impro, des contrepèteries, un zeste de poésie, vous au quotidien, des carambars fruités à déguster et au final un show hilarant d'1h15 complètement barré dont vous ne sortirez pas indemne »

Organisé par l'association culturelle Serves Érôme Gervans

Dimanche 6 septembre :

10h -11h : Messe de l'amitié.

11h30 : Apéritif offert par la mairie et défilé de vélos fleuris .

12h00 : Repas sur inscription .

Après midi : Forum des associations autour de la salle Era et animations variées.

Nous vous attendons nombreux pour cette fête de l'amitié qui permettra à tous d'échanger autour d'un goûter, de savourer un spectacle, un repas... Et de retrouver toute la richesse associative de notre village !!!

RPI SERVES-ÉRÔME-GERVANS

Horaires des transports scolaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Aller		Retour	
Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
8h10 de Gervans	8h15 à Érôme	16h10 de Serves	16h15 à Érôme
8h18 de Érôme	8h23 à Serves	16h20 de Érôme	16h25 à Gervans
8h28 de Serves	8h33 à Érôme	16h30 de Gervans	16h35 à Érôme
8h35 de Érôme	8h40 à Gervans	16h40 de Érôme	16h45 à Serves

Les mercredis

Aller		Retour	
Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
8h10 de Gervans	8h15 à Érôme	11h10 de Serves	11h15 à Érôme
8h18 de Érôme	8h23 à Serves	11h20 de Érôme	11h25 à Gervans
8h28 de Serves	8h33 à Érôme	11h28 de Gervans	11h33 à Érôme
8h35 de Érôme	8h40 à Gervans	11h35 de Érôme	11h40 à Serves

Le regroupement scolaire sur les trois communes Serves – Érôme – Gervans impose un respect rigoureux des horaires de transport.

Le tableaux ci-dessous indique les heures impératives de départ. Il est donc demandé aux parents d'être à l'arrêt des quelques minutes avant.

Horaires des classes et des TAP :

École	Classes	Jour	Horaire des classes	Horaire des TAP
Serves	PS, MS, GS	lundi	8h25 à 11h25 et 13h35 à 16h10	11h25 à 12h00
		mardi	8h25 à 11h25 et 13h35 à 16h10	11h25 à 12h00
		mercredi	8h25 à 11h05	
		jeudi	8h25 à 11h25 et 13h35 à 16h10	11h25 à 12h00
		vendredi	8h25 à 11h25 et 13h35 à 15h10	15h10 à 16h10
Érôme	CP, CE1, CE2	lundi	8h40 à 11h40 et 13h20 à 16h20	
		mardi	8h40 à 11h40 et 13h20 à 15h00	15h à 16h20
		mercredi	8h35 à 11h15	
		jeudi	8h40 à 11h40 et 13h20 à 16h20	
		vendredi	8h40 à 11h40 et 13h20 à 15h00	15h00 à 16h20
Gervans	CM1, CM2	lundi	8h50 à 11h50 et 13h30 à 15h10	15h10 à 16h30
		mardi	8h50 à 11h50 et 13h30 à 16h30	
		mercredi	8h45 à 11h25	
		jeudi	8h50 à 11h50 et 13h30 à 15h10	15h10 à 16h30
		vendredi	8h50 à 11h50 et 13h30 à 16h30	